

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE SALON DE PROVENCE situé sur la commune de SALON DE PROVENCE.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Forme du Marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Poire (poire conference pièces de 150 à 250gr maturité fondante conso le 23/09) certifié Bio ou équivalent 580Unité(s) (réponse le 16/09/2020 au plus tard) – Livraison le : 23/09/2020 - 7 jours de délai de livraison
- La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Adresse de livraison : CUISINE CENTRALE de Salon de Provence - 780 avenue Ventadouiro - ZI de la Gandonne - 13300 SALON DE PROVENCE Horaires de livraison : 7h30 - 12h00 Contact privilégié MAGASIN : 04.90.53.74.94

## **Article 2 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Services proposés (condition de livraison) (Aptitude à respecter les dates de livraison) – 30%
- Prix (...) – 25%
- Qualité du produit (fraicheur) (...) – 25%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (...) – 20%

**Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

## **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

## **Coordonnées de l'acheteur :**

- COMMUNE DE SALON DE PROVENCE
- Cuisine centrale Mairie de Salon de Provence
- 780 av Ventadouiro - ZI de la Gandonne
- 13300 SALON DE PROVENCE
- Responsable des achats : MICHEL CLASTRIER
- Téléphone : 04 90 53 74 94
- Courriel : [restauration.collective@salon-de-provence.org](mailto:restauration.collective@salon-de-provence.org)

## **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif compétent : Tribunal administratif de Marseille